

# LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION HISTOIRE

Site préparant au diplôme : Dijon

## Objectifs de la formation

La Licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire a pour objectif principal de donner aux étudiants une formation de base en histoire. Les enseignements sont dispensés dans l'ensemble des périodes de la discipline et comprennent les langues vivantes, les techniques de l'histoire, l'informatique et l'épistémologie.

## Dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement de l'étudiant est personnalisé par différents dispositifs.

Les Plans Réussir en Licence (PRL) mis en place : en 1<sup>ère</sup> année de licence en 2008-2009, en 2<sup>ème</sup> année de licence en 2009-2010 (voir tableaux des enseignements et contrôles de connaissances en L1 et L2) sont reconduits.

Des actions d'aide à la professionnalisation ont été mises en place en 2010-2011 dans le cadre du Plan Réussir en Licence 3<sup>ème</sup> année.

Un **tutorat de rentrée** offre aux étudiants de première année l'information sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à leur disposition.

Un **tutorat pédagogique** (tutorat d'accompagnement) est organisé dans la continuité du tutorat de rentrée.

Une **préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement** est assurée dès la première année. Elle se poursuit et se valide en 2<sup>ème</sup> année.

## Débouchés

### • Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence d'histoire a accès aux **Masters** correspondants.

L'université de Bourgogne propose un accès à six Masters

### • Sciences humaines et sociales Mention **Cultures, sociétés, espaces : Mondes modernes et contemporains**

● Spécialité recherche Mondes modernes et contemporains: histoire moderne, histoire contemporaine, histoire de l'art moderne, histoire de l'art contemporain, sociologie, musicologie

● Spécialité professionnelle Archives des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles européens, du papier au numérique

### • Sciences humaines et sociales Mention **Cultures, sociétés, espaces : Mondes anciens et médiévaux**

● Spécialités recherche Archéologie, cultures, territoires, environnement

Histoire et archéologie des mondes antiques

Etudes médiévales

### • Sciences, technologies, santé Mention **Environnement Terre Evolution**

● Spécialités recherche et professionnelle Archéosciences et géo environnement

## Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat** des écoles, des collèges et des lycées (CAPES d'Histoire - Géographie).

Après validation des deux premières années,

**Licence sciences humaines et sociales, mention sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain**

**Licence sciences humaines et sociales, mention sciences de l'éducation**

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **Master des métiers de l'éducation et de l'enseignement à l'école primaire (professeur des écoles) et au Master de la vie scolaire et des pratiques éducatives (conseiller principal d'éducation)**.

L'Université, en collaboration avec l'IUFM, prépare au **Master des métiers de l'enseignement en Histoire et Géographie (parcours PLP - parcours CAPES)**.

### • Métiers

Les métiers **de l'enseignement** - Les métiers du **patrimoine et de la culture**

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.

## Organisation et descriptif des études

### Organisation générale

La Licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire comprend **six semestres**, divisés chacun en **Unités d'Enseignements (U.E.)**.

Chaque semestre comprend une UE Majeure fondamentale d'histoire, une UE Majeure de méthodologie : langue vivante – informatique – techniques de l'histoire – méthodes de l'histoire, une UE Mineure qui peut être choisie en histoire, ou en géographie ou dans une autre discipline. Les étudiants peuvent donc choisir soit un parcours consacré essentiellement à l'histoire soit un parcours consacré majoritairement à l'histoire mais avec une option importante en géographie (préparation à l'enseignement) ou dans une autre discipline (préparation à d'autres professions).

Un diplôme intermédiaire (DEUG) peut être délivré à la fin de la 2<sup>e</sup> année de licence.

Les **langues** (anglais, allemand, espagnol en LV1, et anglais, allemand, espagnol, italien, latin en LV2) sont enseignées chaque semestre ainsi que l'**informatique** (préparation au Certificat Informatique et Internet C2I).

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM) et de **travaux dirigés** (TD) dans certaines matières.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

Les **enseignements dispensés** pendant les six semestres qui forment le cursus **se répartissent entre des UE obligatoires** (majeures) et des **UE à option** (mineures).

### **Cursus intégré – Université de Bourgogne avec l'Université de Mayence**

Existence, dès la 1<sup>ère</sup> année, d'un **cursus intégré** en collaboration avec l'**université de Mayence**, en Allemagne. Les étudiants s'y inscrivent suivent leurs années d'études alternativement à Dijon et à Mayence et valident un **double diplôme**, à la fois **français et allemand**.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L1 :

<b>SEMESTRE 1 : 30 crédits européens</b>								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen JANVIER	Type Examen JUIN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef
<b>UE1 Majeure Fondamentale : 126h</b>								
Histoire moderne	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire contemporaine	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire ancienne	12h	12h		CCO + Ecrit 2h	CCO conservé + Ecrit 2h	2	1	1
Méthodologie de la recherche et expression française + Epreuve L1		18h		Cont Continu  Ecrit	CC conservé		3  0.5	  1
<b>TOTAL UE1</b>	<b>48h</b>	<b>78h</b>	<b>15</b>					<b>3</b>
<b>UE2 Majeure Méthodologie : 54h</b>								
Objet et méthodes de l'histoire	12h	12h		CCO + Ecrit 2h	CCO conservé + Ecrit 2h	2	1	1
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>		18h		Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1
<b>TOTAL UE2</b>	<b>12h</b>	<b>42h</b>	<b>5</b>					<b>1</b>
<b>UE3 Mineure : ≈ 48h</b>								
Mineure au choix <sup>(3)</sup>				Voir livret L1				
<b>TOTAL UE3</b>	<b>48h</b>		<b>10</b>					<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>			<b>30</b>					<b>6</b>

<b>SEMESTRE 2 : 30 crédits européens</b>								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen AVRIL	Type Examen JUIN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef
<b>UE 4 Majeure Fondamentale : 126h</b>								
Histoire moderne	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire contemporaine	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire médiévale	12h	12h		CCO + Ecrit 2h	CCO conservé + Ecrit 2h	2	1	1
Méthodologie de la recherche et expression française		18h		Contrôle continu	CC conservé		1	1
<b>TOTAL UE4</b>	<b>48h</b>	<b>78h</b>	<b>15</b>					<b>3</b>
<b>UE 5 Majeure Méthodologie : 36h</b>								
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>		24h		CCO + Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	1	1
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		CC + Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	1	1
<b>TOTAL UE5</b>		<b>36h</b>	<b>5</b>					<b>1</b>
<b>UE 6 Mineure : ≈ 48h</b>								
Mineure au choix <sup>(3)</sup>				Voir livret UE Mineures L1				
<b>TOTAL UE6</b>	<b>48h</b>		<b>10</b>					<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>			<b>30</b>					<b>6</b>

(1) Langue vivante 1, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol.

(2) Seconde langue vivante/ancienne, différente de la langue vivante 1, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien ou Latin.

(3) Voir livret L1 UE Mineures et « Préprofessionnalisation et C2i » page 7.

N.B. : les enseignements de « Méthodologie de la recherche et expression françaises » et de la « seconde langue vivante/ancienne » ont été mis en place en 2008-2009 dans le cadre du plan réussir en licence 1.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L2 :

<b>SEMESTRE 3 : 30 crédits européens</b>									
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen JANVIER	Type Examen JUIN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef	
<b>UE Majeure Fondamentale : 126h</b>									
Histoire Ancienne	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2	
Histoire Médiévale	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2	
Histoire Moderne	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1	
Méthodologie de la recherche et expression française + Epreuve L2		18h		Cont Continu + Ecrit	CC conservé		3 0.5	1	
<b>TOTAL UE</b>	<b>48h</b>	<b>78h</b>	<b>15</b>					<b>3</b>	
<b>UE Majeure Méthodologie : 64h</b>									
Historiographie	12h			Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1	
Informatique	10h	12h		Contrôle machine + QCM	Note reportée + QCM	1 1		1	
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>		18h		Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1	
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1	
<b>TOTAL UE</b>	<b>22h</b>	<b>42h</b>	<b>5</b>					<b>1</b>	
<b>UE Mineure : ≈ 48h</b>									
<b>Mineure au choix <sup>(3)</sup></b>				Voir livret UE Mineures L2					
<b>TOTAL UE</b>			<b>10</b>					<b>2</b>	
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>			<b>30</b>					<b>6</b>	

<b>SEMESTRE 4 : 30 crédits européens</b>									
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits euro- péens	Type Examen AVRIL	Type Examen JUIN	Coef. Examen terminal	Coef. Contrôle continu	Total coef	
<b>UE Majeure Fondamentale : 126h</b>									
Histoire Ancienne	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2	
Histoire Médiévale	18h	24h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2	
Histoire Contemporaine	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	1	
Méthodologie de la recherche et expression française		18h		Contrôle continu	CC conservé		1	1	
<b>TOTAL UE</b>	<b>48h</b>	<b>78h</b>	<b>15</b>					<b>3</b>	
<b>UE Majeure Méthodologie : 48h</b>									
Sciences sociales	12h			Ecrit 2h	Ecrit 2h	1		1	
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup>		24h		CCO + Ecrit 2h	Ecrit 2h	1 1	1	1	
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		CC + Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	1	1	
<b>TOTAL UE</b>	<b>12h</b>	<b>36h</b>	<b>5</b>					<b>1</b>	
<b>UE Mineure : ≈ 48h</b>									
<b>Mineure au choix <sup>(3)</sup></b>				Voir livret UE Mineures L2					
<b>TOTAL UE</b>			<b>10</b>					<b>2</b>	
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>			<b>30</b>					<b>6</b>	

<sup>(1)</sup> Langue vivante 1, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol.

<sup>(2)</sup> Seconde langue vivante/ancienne, différente de la langue vivante 1, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien ou Latin.

<sup>(3)</sup> Voir livret L2 UE Mineures et « Préprofessionnalisation et C2i » page 7.

N.B. : les enseignements de « Méthodologie de la recherche et expression françaises » et de la « Seconde langue vivante/ancienne » ont été mis en place en 2009-2010 dans le cadre du plan réussir en licence 2.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L3 :

SEMESTRE 5 : 30 crédits européens								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits Euro- péens	Type Examen JANVIER	Type Examen JUIN	Coef. examen terminal	Coef. contrôle continu	Total coef
<b>UE Majeure Fondamentale : 96h</b>								
Histoire Ancienne ( <i>grecque ou romaine</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Médiévale ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Moderne ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Contemporaine ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
<b>TOTAL UE</b>	48h	48h	15					3
<b>UE Majeure Méthodologie : 36h</b>								
<b>Une technique de l'histoire</b> - Epigraphie mondes anciens - ou Paléographie médiévale - ou Paléographie moderne - ou Techniques de l'histoire contemporaine	12h			Ecrit 2h	Oral	1		1
<b>Un choix parmi les deux :</b> - Informatique - ou Epistémologie	12h			Ecrit 1h Ecrit 2h	Ecrit 1h Ecrit ou oral	1 1		1 1
Langue vivante 1 <sup>(1)</sup> + Epreuve L3		12h		Ecrit 2h Ecrit	Ecrit 2h	0,85	0,15	1
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		Ecrit 2h	Ecrit 2h			1
<b>TOTAL UE</b>	24h	12h	5					1
<b>UE Mineure : ≈ 48h</b>								
<b>Mineure au choix <sup>(2)</sup></b>				Voir livret UE Mineures L3				
<b>TOTAL UE</b>			10					2
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>			30					6
SEMESTRE 6 : 30 crédits européens								
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	CM	TD	Crédits Euro- péens	Type Examen AVRIL	Type Examen JUIN	Coef. examen terminal	Coef. contrôle continu	Total coef
<b>UE Majeure Fondamentale : 96h</b>								
Histoire Ancienne ( <i>grecque ou romaine</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Médiévale ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Moderne ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
Histoire Contemporaine ( <i>1ou 2</i> )	12h	12h		CCO + Ecrit 4h	CCO conservé + Ecrit 4h	2	1	2
<b>TOTAL UE</b>	48h	48h	15					3
<b>UE Majeure Méthodologie : 36h</b>								
<b>Une technique de l'histoire</b> - Epigraphie mondes anciens - ou Paléographie médiévale - ou Paléographie moderne - ou Techniques de l'histoire contemporaine	12h			Ecrit 2h	Oral	1		1
<b>Un choix parmi les deux :</b> - Informatique - ou Epistémologie	12h			Ecrit 1h Ecrit 2h	Ecrit 1h Ecrit ou oral	1 1		1 1
Langue vivante <sup>(1)</sup>		12h		CCO + Ecrit 2h	Ecrit 2h	1	1	1
Seconde langue vivante/ancienne <sup>(2)</sup>		12h		Ecrit 2h	Ecrit 2h			1
<b>TOTAL UE</b>	24h	12h	5					1
<b>UE Mineure : ≈ 48h</b>								
<b>Mineure au choix <sup>(2)</sup></b>				Voir livret UE Mineures L3				
<b>TOTAL UE</b>			10					2
<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>			30					6

(1) Langue vivante, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol.

(2) Seconde langue vivante/ancienne, différente de la langue vivante 1, au choix : Allemand ou Anglais ou Espagnol ou Italien ou Latin.

(3) Voir livret L3 UE Mineures.

N.B. : les enseignements de la « Seconde langue vivante/ancienne » ont été mis en place en 2010-2011 dans le cadre du plan réussir en licence 3.

## Modalités d'admission

- Première année de Licence  
Sont admis **de droit** : les titulaires du Baccalauréat de toutes les sections (séries professionnelles déconseillées), Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) ;  
Sur **décision de la commission de validation des acquis** sur dossier, les candidats non bacheliers ou non titulaires d'un DAEU.
- Deuxième année de Licence  
Sont admis **de droit** : les étudiants déclarés ADMIS ou AJAC (ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure avec obligation de valider le semestre 1 ou 2 manquant) en 1<sup>ère</sup> année de licence d'histoire ;  
Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.
- Troisième année de Licence  
Sont admis **de droit** : les étudiants déclarés ADMIS ou AJAC (ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure avec obligation de valider le semestre manquant) en 2<sup>ème</sup> année de licence d'histoire ;  
Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.

N.B. : La procédure de **validation des acquis de l'expérience** (VAE), pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

## Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Pour tous les semestres, une 2<sup>e</sup> session dite de rattrapage est organisée au mois de JUIN.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD, ce référentiel est disponible sur le site internet : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/licences-.html> et affiché dans le couloir près de la scolarité bureau 123E.

### Inscriptions aux examens (ou inscriptions pédagogiques)

Les inscriptions aux examens de JANVIER et d'AVRIL, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau 123B (les dates seront précisées ultérieurement par voie d'affichage).

### Sessions d'examens

#### 1- Régime général

Par semestre, deux sessions d'examens sont organisées ; pour le semestre 1 en JANVIER et pour le semestre 2 en AVRIL, avec rattrapage en JUIN pour les deux semestres.

L'absence à un examen écrit ou oral 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> semestre entraîne la mention ABI ou ABJ (Absence injustifiée ou absence justifiée) à l'épreuve correspondante **et un non calcul** : DEFAILLANT sur l'UE, sur le semestre et l'année.

L'étudiant ajourné à la 1<sup>re</sup> session repasse en deuxième session les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les unités non acquises du semestre non validé **et seule la note du rattrapage est prise en compte**. Les notes de contrôle continu oral restent acquises.

Toutefois, l'étudiant ayant obtenu la mention ABI à l'oral dans une ou plusieurs matières en 1<sup>ère</sup> session peut demander un oral de remplacement qui complète la note obtenue en septembre. Dans le cas contraire, la mention ABI est remplacée par la note 0 en septembre.

L'étudiant ajourné dans une même matière au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> semestre (y compris pour les langues) ne passe qu'un seul examen de cette matière en 2<sup>ème</sup> session, la même note étant reportée sur chaque semestre.

#### 2- Régime spécial (concerne les étudiants salariés et les étudiants en double cursus)

Les étudiants salariés peuvent bénéficier du régime spécial d'études : aménagement des horaires de TD et/ou dispense d'assiduité aux TD et oraux obligatoires (remplaçant le contrôle continu) à la fin de chaque semestre pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session (JANVIER, AVRIL et JUIN).

La demande de régime salarié est à effectuer lors de l'inscription aux examens sur présentation d'une copie de l'attestation de l'employeur.

**Les étudiants salariés et les étudiants en double cursus n'ayant pas validé leur oral de TD en 1<sup>ère</sup> session (JANVIER - AVRIL) passent donc en 2<sup>ème</sup> session un oral obligatoire** s'ajoutant à l'écrit.

#### 3- Cas particulier :

**Les étudiants boursiers sont soumis à un contrôle d'assiduité aux cours et de présence aux examens dont les modalités sont précisées par voie d'affichage et sur le site de l'UFR (<http://sciences-humaines.u-bourgogne.fr>)**

**Les étudiants salariés qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement assister à 50% des travaux dirigés.**

## LA PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'EDUCATION

Cette formation est destinée aux étudiants intéressés par une carrière dans l'enseignement. Elle se déroule sur L1 et L2 mais n'est validée qu'en 2<sup>ème</sup> année, associée au **Certificat Informatique et Internet (C2I)**. Si vous désirez suivre en L2 l'unité d'enseignement de « préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation », **vous devez vous inscrire dès la 1<sup>re</sup> année (L1), pendant la première quinzaine de février**, auprès de Mme MASSON, IUFM - Bureau R20 B, Aile Sud Sciences Gabriel – tél : 03 80 39 35 99 (voir descriptif livret mineures L1)

### UE Mineure Préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et Préparation au Certificat Informatique (C2I)

- **Préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation** : cet enseignement, commencé en 1<sup>ère</sup> année de licence (conférences, stage en établissement scolaire) se poursuit et se valide en 2<sup>ème</sup> année. L'étudiant doit effectuer un stage d'une semaine en école, lycée ou collège et choisir un module parmi les cinq proposés :
  - pédagogie d'hier et d'aujourd'hui
  - rééquilibrage disciplinaire (découvrir, redécouvrir le français ou découvrir, redécouvrir les mathématiques)
  - atelier d'expression (choix entre deux ateliers : théâtre, découverte de la diversité des publics en établissement scolaire)
- **Préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1** : l'enseignement, dispensé sous la forme de 24 h de travaux dirigés avec des travaux personnels obligatoires et un examen sur machine organisé lors de la dernière séance, comporte les éléments suivants :
  - notion d'utilisation d'un tableur
  - réalisation d'un diaporama (PréAO)
  - travailler dans un environnement numérique
  - être responsable à l'ère du numérique
  - organiser la recherche d'informations numériques
  - travailler en réseau/communiquer et collaborer

\*Attention : ce certificat est requis afin d'attester du niveau nécessaire pour se présenter au C2i niveau 2 Enseignement exigé des lauréats aux concours de recrutement d'enseignants (CPE, professeur des écoles, professeur de lycée et collège...).

**Cette mineure est proposée au semestre 4. Vous devez donc choisir une autre unité mineure aux semestres 1 et 2 de 1<sup>ère</sup> année, au semestre 3 de 2<sup>ème</sup> année et aux semestres 5 et 6 de 3<sup>ème</sup> année.**

### UE Mineure Géographie et Préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i)

Cette unité mineure s'adresse aux étudiants intéressés par une carrière de professeur certifié, agrégé..... Elle comporte deux enseignements : **Géographie** et préparation au **Certificat Informatique et Internet**.

**Cette mineure est proposée au semestre 4.**

#### Contacts

U.F.R. de Sciences Humaines – 2 Bd Gabriel - 21000 DIJON

<http://www.u-bourgogne.fr/>

**Responsable du diplôme : Hervé DUCHENE**

Tél. : 03.80.39.57.19

[herve.duchene@u-bourgogne.fr](mailto:herve.duchene@u-bourgogne.fr)

**Responsable de 1<sup>ère</sup> année : Stéphane GACON**

Tél. : 09.80.39.57.13

[stephane.gacon@u-bourgogne.fr](mailto:stephane.gacon@u-bourgogne.fr)

**Responsable de 2<sup>ème</sup> année : Christian STEIN**

Tél. : 03.80.39.57.12

[christian.stein@u-bourgogne.fr](mailto:christian.stein@u-bourgogne.fr)

**Scolarité : Florence CLAIR**

Tél. : 03.80.39.57.06

[florence.clair@u-bourgogne.fr](mailto:florence.clair@u-bourgogne.fr)

**Secrétariat : Thierry FALLET**

Tél. : 03.80.39.57.04

[secrétariat.histoire@u-bourgogne.fr](mailto:secrétariat.histoire@u-bourgogne.fr)